AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C0198
FR0000060824-FS0062

23 janvier 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

FINANCIERE MARJOS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 janvier 2025, complété par des courriers reçus les 21 et 23 janvier 2025, la société Odiot Holding[1] (anciennement dénommée Well SA) (10 rue de la Paix, 75002 Paris) a déclaré, avoir franchi en baisse, le 14 janvier 2025, les seuils de 1/3, 30%, 25%, 20%, 15%, 10%, et 5% du capital et des droits de vote de la société FINANCIERE MARJOS et ne détenir plus aucune action FINANCIERE MARJOS.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions FINANCIERE MARJOS hors marché.

[1] Contrôlée par AMC Asset Segregated #47 IC, elle-même contrôlée par Swiss Asset Segregated SPV Charitable Trust.